

Atelier « La Forêt en commun » Fête de la montagne, Gentioux, 25 septembre 2021



Réunion publique à l'attention des collectifs d'habitant-es, des professionnel-les, des associations qui agissent en Limousin ou à proximité pour préserver les forêts et leur biodiversité.

*Compte-rendu réalisé par Pierre Magne,
Pour le Réseau pour les Alternatives Forestières*

On est en pays limousin pendant la Fête de la montagne qui a lieu chaque année sur le plateau de Millevaches dans un lieu différent. Cette année, elle est organisée à Gentioux. Dans ce pays, on ne laisse plus vieillir les arbres. Les camions grumiers partent en file indienne du plateau de Millevaches, emportant chacun des dizaines de tonnes de bois, au point qu'un habitant d'Eymoutiers nous confiait que le bruit même de ces titans de métal devient un problème et plus seulement la disparition des forêts. Ici, on dirait bien que tout le monde déteste les coupes rases. Un autre d'ajouter « *on voit défiler nos paysages forestiers sur des camions* ».

Tout le monde déteste les coupes rases mais voilà, la détestation ne suffit pas et ne donne aucun répit aux arbres. Alors des habitant-es se mobilisent et montent des associations pour se rassembler et agir. Ces associations achètent des forêts pour les gérer de manière soutenable ou les laisser en libre évolution, développent des circuits courts de la grume à la poutre, rencontrent des propriétaires pour les sensibiliser à la sylviculture douce... Que ces initiatives s'inscrivent dans la protection de l'environnement ou dans la volonté de réactiver l'esprit des communs, elles défendent chacune l'idée qu'un autre rapport à la forêt – que celui qui nous est imposé par son industrialisation massive et sa financiarisation – est non seulement possible mais surtout nécessaire

Ce sont ces habitant-es investi-es dans des associations qui se retrouvent ce matin du 25 septembre, dans l'herbe, en cercle, pour

faire le point, parler échecs et réussites, s'échanger trucs et astuces, donner la foi à ceux et celles qui n'ont pas encore créé leur association.

On sent aussitôt que le mot de rencontre n'est pas un vain mot. Il y a le plaisir que des visages viennent enfin combler le vide des adresses électroniques. Il y a tout de suite le projet de se retrouver régulièrement et d'être vite, efficacement et ensemble, opérationnel-les.

Supposons maintenant un-e habitant-e d'une zone forestière écorcé-e par ce qu'iel voit chaque jour et se retrouvant chaque jour face à son impuissance d'agir contre cette exploitation industrielle de la forêt, commençant dès la plantation de monoculture et s'achevant systématiquement par une coupe rase. Un-e habitant-e qui pourrait dire comme quelqu'un pendant la plénière de l'après-midi qu'il « *prend un boulet de canon au ventre chaque fois qu'il est devant une coupe à blanc et se rappelle la forêt où il jouait minot* ».

Cette impuissance, les personnes présentes à cette journée automnale ont décidé de ne plus la ressentir et d'agir en s'organisant en association et en achetant, via leur association, des forêts afin de les protéger et de montrer qu'une autre gestion forestière est possible. Une gestion forestière respectueuse du vivant et prenant part à l'économie locale.

Nous allons essayer de mieux comprendre ce qui a guidé la démarche de ces personnes devenues administratrices ou adhérentes d'associations propriétaires de forêt !

Pourquoi des citoyen-es décident de monter une association ayant pour but d'acquérir des forêts ?

Au départ des récits que font les présent-es, il y a toujours des perceptions qui basculent et donnent la certitude qu'il n'est plus possible de laisser faire ce qui se passe alentour. En Creuse, par exemple, le conseil départemental a décrété il y a trois ans la nécessité d'abattre les arbres de bord de route, tous les arbres de bord de route, invoquant des raisons impérieuses : déployer la fibre optique et protéger le bitume des gouttes d'eau. On ne saurait dénombrer les chênes ou les châtaigniers centenaires qui ont été coupés et qui maintenant encore pourrissent le long des talus. Logique, la suite est vite arrivée. Les exploitants n'avaient guère à argumenter auprès des propriétaires : *« puisqu'on s'occupe de vos arbres de bordure, pendant qu'on y est, on vous fait la parcelle attenante et au lieu de nous payer, c'est vous qui recevez un chèque »*. Depuis, les coupes rases se multiplient et les terres sont scalpées. Dans d'autres régions forestières, les histoires peuvent différer mais elles disent la même logique infernale qui banalise la coupe rase et détruit les forêts qui rendent pourtant le monde habitable. Quelles que soient les histoires, le désir de protéger le vivant, les forêts, est le même. Il faut agir et passer de la désespérance à l'action. Reprendre la main sur nos forêts ici et maintenant.

Pourquoi choisir le statut associatif pour acquérir des forêts ?

Avant toute raison politique, il y a une raison de simplicité et de simplicité dans l'urgence. L'association Haut les cîmes, qui vient de naître, souligne que le temps presse : *« Achetez des forêts, on précisera ensuite les statuts et on décidera alors des usages. Les arbres ne sont pas pressés, à la condition qu'on les laisse vieillir »*. Une association est facile à déclarer, administrativement, il n'y a pas de structure plus légère. C'est une façon d'exister juridiquement qui est peu codifiée par le

droit. Il existe déjà des statuts très bien faits qu'il suffit de recopier. A ces statuts peuvent être ajoutés un règlement intérieur ou une charte, qui peuvent évoluer avec le temps, les volontés de chacun-e, le contexte... Si son objet social le permet, elle peut être d'intérêt général et les dons sont alors défiscalisables. Cela peut être intéressant de la faire reconnaître au tribunal de commerce pour en être sûr.

L'autre structure possible est celle du groupement forestier. Les démarches sont plus longues car il faut déposer les statuts chez le notaire, définir des montants de parts, les règles de gouvernance... Les démarches administratives sont à mener dès que de nouveaux associé-es rejoignent le groupement forestier. Cependant, le poids de ces démarches peut être diminué par la mise en place d'outils de gestion dès le début de la création du groupement¹.

En tout cas, ce qui est important à retenir, c'est qu'une association peut tout à fait être propriétaire de forêts et les gérer.

Comment fonctionne une association propriétaire de forêt ?

Il n'y a pas vraiment de formule unique, chaque association élabore ses propres règles de fonctionnement. Dans la plupart des associations présentes ce jour, la répartition du pouvoir est collégiale et les fonctions sont tournantes. Parfois, comme dans l'association Recrue d'essences, l'association est dédoublée en deux cercles, celui du collège qui regroupe tous les membres lors des assemblées et celui du groupe-pilote qui organise les balades, les prospections, les inventaires, etc, dont les décisions sont prises par les seuls présents pour assurer l'efficacité.

Dans la forme simple de l'association, on a très vite des discussions de fond. Et bien que la forme associative soit minimale, elle constitue une interface solide avec l'administration. *« Elle est la fenêtre par laquelle l'administration te regarde et elle donne un cadre propre de légalité »*. Dans une période où toute tentative de défendre des forêts vivantes peut être inquiétée, *« avec des assemblées générales et des*

¹ La plateforme collaborative Info GFCE ! regroupe un ensemble d'outils permettant de faciliter la création et

la gestion d'un Groupement Forestier Citoyen et Ecologique sur app.infogfce.fr

comptes en règle, l'association est une structure assez solide pour résister aux tentatives de dissolution ».

Est-ce qu'en tant qu'association propriétaire de forêts, vous arrivez à peser dans la filière forêt-bois ou êtes-vous considérés juste comme une classique association de protection de la nature ?

De l'avis général, il n'est pas évident de se présenter comme membre d'une association qui, même si (ou parce que) elle est sympathique, ne jouit pas d'une grande crédibilité. Mais il est clair que l'acte de devenir propriétaire donne du poids. « *Une fois que tu es propriétaire, des gens qui t'ignoraient commencent à te parler* ». La propriété ouvre des portes : dans le Livradois, par exemple, certaines formations deviennent accessibles dès l'instant que tu possèdes officiellement des forêts. L'association Robin du bois, dans la Loire s'est orientée vers un modèle financier reposant sur le mécénat d'entreprise et projette de détenir 100 hectares d'ici 5 ans. Dans ce département où 13000 propriétaires possèdent 2,5 hectares en moyenne, l'idée est de devenir rapidement crédible et de peser. L'option d'acquérir des forêts rend l'association visible dans cette filière et représente un vrai caillou dans la chaussure pour montrer qu'une autre sylviculture est possible. L'image de propriétaire va à l'encontre de l'image même de l'association souvent assimilée à un groupe de romantiques déconnectés des réalités du milieu de la forêt et du bois. A ses projets d'acquisition, l'association Robin du bois ajoute un volet pédagogique. Elle a ainsi réalisé une roue de la forêt qu'elle apporte sur les marchés pour montrer qu'on peut sortir du bois de forêts diversifiées en respectant les écosystèmes et les personnes qui y travaillent. Elle met devant les yeux le fait qu'une autre culture forestière est possible.

Concrètement, comment acquérir des forêts via le statut associatif ?

Qu'on soit en statut associatif, en groupement forestier ou en acquéreur individuel, la grande difficulté est d'être

informé à temps de la vente d'une forêt et d'avoir les fonds disponibles pour l'acheter. Le marché de la vente de forêts est un marché caché, des sociétés se sont spécialisées sur ce marché et ont toutes un réseau de commerciaux qui sillonnent les routes et proposent aux propriétaires d'« optimiser la valeur de leur parcelle et de vendre le bois sans délai ». Les commerciaux ont souvent une longueur d'avance, il est dur de les prendre de vitesse. Pour les petites parcelles de moins de quatre hectares, le droit de préférence va favoriser les riverains dans l'achat de la forêt. Le vendeur est alors obligé d'informer au moins un voisin de la vente de sa forêt et l'achat prend alors plus de temps avec le risque qu'en voulant acheter une petite parcelle on peut bien malgré soi l'offrir au gros propriétaire d'à côté. Il est aussi parfois difficile de faire comprendre au vendeur que l'on souhaite acheter sa forêt pour la laisser pousser, juste la laisser pousser. Devant toutes ces difficultés, on imagine et on entend à travers les mots des uns et des autres quelle joie a donné la première signature d'un acte de propriété.

Une fois que l'association est propriétaire, qu'est-ce qu'elle fait de « sa » forêt ?

Tous les présents sont d'accord : l'enjeu n'est pas seulement de soustraire des forêts à l'exploitation, il est de prouver qu'une autre culture forestière est possible et d'en convaincre ceux qui travaillent en forêt. « *L'acquisition, c'est bien, mais c'est une vitrine, c'est de la pédagogie* ». Par exemple, l'association Robin du bois veut faire une zone-témoin où chacun-e, professionnel-le ou non, pourra voir les effets et les succès (on espère !) d'une sylviculture douce.

Pour l'association Recrue d'essences, « *l'objectif n'est pas seulement d'acheter des bouts de forêt, mais encore d'embarquer avec nous les communes et les propriétaires* ». C'est à cette condition qu'on pourra rendre durablement impossible la gestion industrielle des forêts. « On ne peut pas seulement être contre les coupes rases, il faut que le modèle marginal devienne peu à peu dominant, qu'il fasse tache d'huile », ajoutent-ils.

Dans la commune de Cunlhat où Recrue d'essences mène ses actions, la mairie a mis en place des commissions dans lesquelles habitant-es et élu-es échangent autour des questions forestières, des abus et des possibles moyens d'action. Cela permet de se rencontrer et d'ouvrir le débat au plus grand nombre. Voilà une idée simple et riche qui va « *au-delà de la sensibilisation et peut induire des changements de gestion* ». De son côté, l'association L'Aubraie travaille avec des élu-es et certain-es propriétaires privé-es pour sensibiliser et conduire à une gestion en couvert continu pour établir des continuités forestières vivantes. Dans tous les cas, il est indispensable de « *travailler avec les acteurs de la forêt, sinon on n'y arrivera pas* ».

Certaines associations vont aussi laisser des zones de leur forêt en libre-évolution, sans intervention humaine. Une passivité qui n'est pas un abandon, ni le contraire d'agir. Après tout, la forêt n'a pas besoin de l'homme, mais l'homme a besoin de forêts.

Quand on parle d'agir en forêt, qu'est-ce que cela signifie vraiment ?

Une ligne de force traverse toutes ces associations, résumée par Faïtes et racines : « *la forêt ne doit pas être réservée aux professionnel-les, on est tous et toutes légitimes à agir en forêt* ». Mais comment faire ? Certains propriétaires proposent des parcelles en gestion à des associations, c'est le cas de l'association Forêts des Sucs en Haute-Loire. Parfois même sous la forme d'un bail emphytéotique, bail de longue durée qui donne grande liberté au bénéficiaire.

Mais comment répondre aux attentes en termes de gestion forestière car on a créé beaucoup d'attentes ? Pour cela, il faut trouver les bûcherons, travailler avec eux et apprendre d'eux. Mieux, il faut se préparer au temps long de l'apprentissage et se former au bûcheronnage car les bûcherons manquent tout simplement sur notre territoire. Mais l'idée n'est pas de travailler seul à la gestion de sa petite forêt mais de s'associer avec les propriétaires forestiers du coin. L'association Faïtes et racines travaille ainsi à l'installation d'une place de dépôt mutualisée. Dans le même sens,

l'association envisage de mutualiser les moyens et de former une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Machines Agricoles) sachant qu'elle a déjà acquis une scie mobile. Travailler autrement en forêt, c'est aussi recréer du commun dans les pratiques forestières, recréer car il existait : « *autrefois, on avait une scierie par village, aujourd'hui elles rouillent sous un tas de ronces* ».

Au cœur de tous ces essais et projets, il y a au fond un rêve pratique : reconstituer de proche en proche une filière forêt-bois éthique et écologique. La filière existante est opaque, « *elle vient avec un chèque et fait disparaître le bois* ». Les associations songent au contraire à rendre visible chaque maillon de la chaîne pour l'agencer autrement. Aller du financement participatif jusqu'à la valorisation du bois, en passant par le travail en forêt. « *Notre différence avec d'autres acteurs, notamment les coopératives forestières, c'est qu'on s'inscrit dans le long terme, il faut faire le deuil de l'autosuffisance financière au bout de deux ans* ». Et « *vu l'état des forêts, on ne gagnera pas d'argent tout de suite. En attendant vive le bénévolat* » ! Heureusement, confient certains, que nous avons parmi nous des retraités déterminés.

Dans le sud de la Creuse, on a instauré le dimanche en forêt. Imaginons l'un de ces dimanches dont l'enjeu est de marquer les arbres pour choisir lesquels abattre, lesquels laisser vieillir, où créer des trouées de lumière. Impossible de marquer celui-ci, dit le naturaliste, à son pied un blaireau a fait son terrier. Celui-là non plus, renchérit le chasseur, le cerf s'y frotte, c'est l'arbre du cerf. Et pas davantage cet autre, proteste le cueilleur, c'est un coin à champignon. Alors qu'on est prêt de s'entendre, arrive en retard le charpentier : désolé, aucun de ces arbres ne convient, aucun ne donnera du bois d'œuvre. Le dimanche en forêt est déjà bien avancé et voilà que se pose à tous la question de savoir comment bien gérer leur forêt. L'après-midi n'a guère été productive, mais désormais le mot « gestion » a perdu son sens ordinaire pour en prendre un nouveau, qui est aussi très ancien. Il ne désigne plus une façon de tirer rapidement un profit, il veut dire, comme son étymologie, porter et supporter. Porter

les usages multiples qui rendent la forêt inappropriable. Supporter les jouissances des autres vivants avec la lente patience des cimes.

Les associations présentes ce jour insistent toutes sur l'importance d'aller en forêt. Être en forêt, ce n'est pas être forêt, mais c'est

Étaient présent-es ce jour,

Des membres/administrateurs-trices de :

- Recrue d'essences, dans le Livradois (63)
- Faîtes et racines, Argentat, sud de la Creuse (23)
- Robin du bois, dans le Pilat (42)
- Haut les cîmes, sur le plateau de Millevaches (23)
- L'aubraie, Haute-vienne (87)
- Les tisserands, Saint-Moreil (23)

Des habitants des Monts de Blond, au Nord de la Haute-Vienne⁷

Le Fonds de dotation Forêts en Vie

A la demande des présents, les réponses des uns et des autres ont été anonymisées.

Pour aller plus loin :

RDV sur le site du Réseau pour les Alternatives Forestières www.alternativesforestieres.org pour y consulter :

- [Le guide pratique, juridique et humain « Agir ensemble en forêt »](#)
- [La rubrique « Acquérir et Gérer collectivement des forêts »](#)